

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

**DÉCRET N°2024-1568 /PRES portant
nomination d'un Président de la
Commission nationale de la
Confédération des Etats du Sahel**

**LE PRÉSIDENT DU FASO,
CHEF DE L'ÉTAT,**

*Visa CF n° 1281
du 09/12/2024
Ibrahim*

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Charte de la Transition du 14 octobre 2022 et son modificatif du 25 mai 2024 ;
- Vu** le décret n°2023-1533/PRES-TRANS du 10 novembre 2023 portant organisation de la Présidence du Faso ;
- Vu** le décret n°2024-1329/PRES/PM/MDAC/MEF/MAECRBE du 06 novembre 2024 portant création, attributions, composition et fonctionnement de la Commission nationale de la Confédération des Etats du Sahel ;

DÉCRÈTE

- Article 1** : Monsieur Bassolma BAZIE, est nommé Président de la Commission nationale de la Confédération des Etats du Sahel.
- Article 2** : Le présent décret prend effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé.
- Article 3** : Le présent décret sera publié au Journal officiel du Faso.

Ouagadougou, le 09 décembre 2024

Capitaine Ibrahim TRAORÉ

